

---



---

 SECONDE SÉANCE DISTINCTE
 

---

2 h. 45 p.m.

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Isnor,	Pratt,
Baird,	Davies,	Jodoin,	Quart,
Barbour,	Dessureault,	Kinley,	Roebuck,
Beaubien	Drouin,	Lambert,	Savoie,
(Bedford),	Emerson,	Lefrançois,	Smith
Bishop,	Euler,	Léger,	(Kamloops),
Blais,	Fergusson,	Leonard,	Smith (Queens-
Bois,	Fournier,	Macdonald	Shelburne),
Boucher,	Gershaw,	(Brantford),	Sullivan,
Bradette,	Gladstone,	Macdonald	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Golding,	(Cap-Breton),	Taylor
Brooks,	Gouin,	MacDonald	(Westmorland),
Brunt,	Grant,	(Queens),	Thorvaldson,
Buchanan,	Hayden,	McLean,	Turgeon,
Cameron,	Howard,	Méhot,	Veniot,
Campbell,	Hugessen,	Molson,	White,
Choquette,	Inman,	Monette,	Woodrow.
Connolly	Irvine,	Paterson,	
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent maintenant auprès de lui dans la salle du Sénat».

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Au cours de l'année, j'ai parcouru notre pays d'un océan à l'autre. Je fus heureux de constater partout les sentiments de fidélité et de dévouement qui animent tous les Canadiens envers la Couronne.

Nous nous retrouvons dans un monde où la tension internationale continue à se faire sentir. C'est pourquoi mon Gouvernement a redoublé ses efforts afin que partout on accepte des moyens pacifiques pour régler les différends. Il a réaffirmé sa volonté de collaborer, aux Nations Unies et ailleurs, à l'établissement de conditions qui permettraient d'atteindre ce but. Mon Premier Ministre et d'autres représentants du Gouvernement ont exprimé avec force les vues du Canada sur ces questions, et ils ont eu l'appui général de la population du Canada.

Le Commonwealth a continué à faire la preuve de sa vitalité. Le Nigéria a été accueilli, au début du mois dernier, comme membre de plein droit du Commonwealth, et d'autres nouveaux membres seront admis au cours de l'année qui vient. L'évolution constitutionnelle du Commonwealth, qui se poursuit toujours, sera vraisemblablement à l'ordre du jour d'une conférence des Premiers Ministres en 1961.

Le désarmement sous un régime de contrôle international est la condition essentielle d'une paix mondiale durable. Mon Gouvernement a donc poursuivi sans relâche ses efforts pour réaliser des progrès dans ce domaine. Toutefois, d'ici le jour où pourra se réaliser le désarmement, sous un régime de contrôle efficace, il est nécessaire de vous demander de maintenir des forces de défense canadiennes bien formées et bien armées, suffisantes pour répondre aux obligations du Canada en matière de défense. Mes Ministres vont réaffirmer l'appui du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en tant qu'alliance défensive vouée au maintien de la paix.

Nous nous réjouissons de l'approbation unanime accordée par les Nations Unies à une résolution conjointe où figure l'essentiel de la proposition canadienne tendant à la création d'une banque alimentaire des Nations Unies.

D'importantes négociations internationales sur les tarifs douaniers ont commencé en septembre à Genève, et elles se poursuivront pendant une bonne partie de l'année qui vient; mes Ministres ont clairement fait entendre que ces négociations devraient servir à trouver aux problèmes commerciaux actuels de l'Europe des solutions qui ne nuiront pas aux intérêts des autres nations commerçantes.

Il s'est tenu, ces derniers mois, d'importantes conférences avec les gouvernements provinciaux. Conformément à l'objectif exposé par le Premier Ministre au début de la dernière session, deux réunions ont eu lieu, où des progrès ont été accomplis dans l'étude des moyens de modifier chez nous la constitution du Canada et de soulager le Parlement de Westminster des attributions qui lui restent en ce qui regarde l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. D'autres réunions sont prévues. Il y a eu deux conférences sur les ententes fiscales, et d'autres échanges de vues auront lieu. Vous serez invités, en temps utile, à approuver une mesure législative au sujet des ententes fiscales fédérales-provinciales pour la période commençant en avril 1962.

A l'heure actuelle, le commerce extérieur du Canada est à un niveau sans précédent, et nos exportations au Royaume-Uni et aux pays du Commonwealth ont accusé cette année une hausse notable. De plus, grâce à l'expansion de l'économie, le nombre de Canadiens qui ont détenu un emploi cette année a été plus élevé qu'en aucune autre année précédente et le revenu de la main-d'œuvre atteint un nouveau sommet. Le Gouvernement reconnaît, cependant, que l'essor de l'économie nationale doit se maintenir à un rythme suffisant pour fournir des emplois au nombre sans précédent de personnes qui arrivent maintenant sur le marché du travail, ainsi qu'aux personnes déplacées par l'automatisation et par d'autres changements techniques.

Vous serez donc invités à approuver des mesures destinées à accroître immédiatement les occasions d'emploi, ainsi que des mesures qui constitueront une autre tranche importante du programme à long terme d'expansion nationale.

Parmi les premières mesures à prendre, le Gouvernement a déjà annoncé qu'il allait soumettre à votre approbation un autre programme plus étendu d'aide aux municipalités pour les travaux d'hiver; l'annonce de ce programme a déjà déclenché, à travers le pays, une activité intense à laquelle participent les gouvernements, à tous les échelons. Mes Ministres ont, de plus, déclaré leur intention de faire exécuter le plus de travaux fédéraux possible durant l'hiver. En vous engageant à approuver ces programmes, mes Ministres comptent bien que les provinces et les municipalités, les entreprises et les syndicats ouvriers, de même que tous les citoyens, ne ménageront pas leur collaboration et continueront leurs efforts pour fournir du travail à un plus grand nombre de Canadiens.

Afin que ne soit pas interrompu le programme de construction des hôpitaux dont on a un pressant besoin, il paraît opportun d'annoncer dès maintenant que le gouvernement a l'intention d'inviter le Parlement à prolonger les subventions fédérales à la construction d'hôpitaux pour une autre période de cinq années après l'expiration de la période actuelle qui se terminera en mars 1963.

Nous avons lancé pour l'hiver un autre programme spécial de construction domiciliaire; afin de stimuler la construction, les conditions régissant les prêts à l'habitation et à l'amélioration des maisons ont été modifiées dans le cadre de la loi actuelle sur l'habitation; en outre, vous serez priés de modifier cette loi afin d'améliorer encore les conditions des prêts hypothécaires. Vous serez également invités, afin d'abaisser encore le prix des logements à loyer modique et de combattre le délabrement urbain, à permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de faire cause commune avec les autorités provinciales pour acheter, améliorer et louer des maisons existantes dans certaines zones déterminées de réaménagement urbain, comme cela se fait actuellement pour la construction et la location de nouvelles habitations.

La loi sur l'habitation dont vous serez saisis comportera aussi des dispositions autorisant la Société à consentir des prêts aux universités à l'égard des maisons pour étudiants, à des conditions analogues à celles qui s'appliquent aux entreprises d'habitation à dividendes limités.

La pollution des eaux du Canada constitue un grave problème pour beaucoup de municipalités; pour prévenir cet état de choses ou pour y porter remède, d'autres sommes considérables devront être consacrées à une saine expansion urbaine. Il vous sera donc proposé d'autoriser la Société centrale d'hypothèques et de logement à consentir aux autorités locales des prêts à longue échéance pour financer les programmes approuvés d'évacuation et de traitement des matières d'égout, jusqu'à concurrence des deux tiers du coût de ces programmes et à des conditions semblables à celles des prêts consentis aux entreprises d'habitation à dividendes limités. Afin de favoriser de façon spé-

ciale l'adoption de remèdes rapides à ce pressant problème, le Parlement sera prié d'autoriser la Couronne à défalquer le quart du montant de tout emprunt de ce genre qui servira à faire les frais de travaux exécutés avant avril 1963.

Estimant que le succès des efforts déployés pour stimuler le commerce et l'emploi au Canada et pour améliorer le niveau de vie des ouvriers canadiens dépend surtout, en définitive, de l'accroissement de la productivité du pays, mes Ministres vous demanderont d'autoriser l'établissement d'un Conseil de la productivité. Feront partie de ce conseil des Canadiens représentant l'industrie et le commerce, le mouvement ouvrier, l'agriculture et les autres secteurs de la production primaire, ainsi que des personnes compétentes choisies parmi le grand public et parmi les employés des organismes scientifiques de l'État. Ce Conseil aura pour rôle de renforcer la position de concurrence du Canada sur les marchés étrangers et intérieurs, en augmentant la productivité des industries primaires et secondaires.

Vous serez bientôt invités, en outre, à examiner un projet de loi autorisant des garanties du gouvernement à l'égard des prêts bancaires aux petites entreprises en vue de financer des additions et des améliorations à leurs locaux et à leur équipement. Mes Ministres sont convaincus que des facilités supplémentaires de crédit à moyen terme permettraient aux petites entreprises d'accomplir cet hiver, dans tout le Canada, bien des projets qui fourniraient un grand nombre de nouveaux emplois. En outre, cet élargissement de notre législation sur le crédit constituera un stimulant permanent à l'expansion de l'industrie privée au Canada.

Vous serez aussi saisis d'un projet de loi tendant à accroître l'aide financière accordée aux gouvernements provinciaux en vue de la formation professionnelle, tant au sein du régime scolaire qu'en ce qui concerne la formation même et la réadaptation de ceux qui sont déjà devenus ouvriers. Vu les grands progrès techniques réalisés dans l'industrie et la nécessité d'accroître la productivité, une meilleure formation technique s'impose pour les jeunes Canadiens, de même qu'un effort de réadaptation plus poussé dans le cas des ouvriers canadiens qui doivent passer à d'autres emplois ou métiers. La chose est surtout nécessaire dans les régions où les chances d'emploi dans les industries traditionnelles sont restreintes. Afin d'assurer la prompte mise en marche de ce programme, vous serez invités à approuver des subventions représentant 75 p. 100 des montants dépensés, jusqu'au 31 mars 1963, pour la construction d'écoles techniques ou d'institutions de formation approuvées.

Vous serez saisis de projets de modification de la loi sur l'assurance-chômage en vue de sauvegarder l'objet fondamental de la loi, de consolider la Caisse et de corriger les abus qui se sont produits dans la pratique.

Pour ajouter au programme agricole du pays, vous serez également priés d'approuver une mesure législative autorisant le gouvernement fédéral à participer, avec les autorités provinciales et les groupements locaux de toutes les régions du Canada, à de vastes programmes de rénovation et de mise en valeur du domaine rural. Comme l'agriculture doit demeurer une industrie de base du pays, mes Ministres sont d'avis qu'il y a lieu de la rendre plus stable et plus rémunératrice. A cette fin, il sera nécessaire d'étendre l'utilisation des terrains agricoles et des eaux du Canada.

Entre autres mesures qui figurent dans le programme à long terme, vous serez priés d'approuver un certain nombre de grands projets de mise en valeur nationale. Le plus vaste de ces projets est celui de l'utilisation de l'énergie hydraulique du fleuve Columbia. L'accord s'est fait avec le gouvernement des États-Unis sur une formule de mise en valeur et d'utilisation coopératives de ces eaux, et un traité sera soumis à votre approbation en temps et lieu. Vous serez invités aussi à adopter les dispositions nécessaires pour que le Canada exécute sa part du traité.

On vous demandera d'approuver plusieurs projets d'aménagement ferroviaire en vue de la mise en valeur des régions inexploitées du Canada. Une de ces entreprises sera la construction d'une ligne du National-Canadien jusqu'à la nouvelle zone minière près du lac Mattagami, dans le Nord-Ouest du Québec, qui facilitera la rapide expansion de l'industrie minière dans cette grande province.

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires pour financer un levé détaillé du tracé ouest pour le chemin de fer qui doit relier le Nord de l'Alberta au Grand lac des Esclaves.

Au nombre des autres entreprises importantes pour lesquelles des crédits seront demandés figurent l'aménagement d'un chenal évacuateur de crues afin de protéger la ville de Winnipeg et les collectivités voisines, ainsi que des ouvrages destinés à conserver et à régulariser les eaux de l'Upper Thames, au Sud-Ouest de l'Ontario.

Mon gouvernement a décidé qu'il y a lieu d'accélérer sensiblement la mise à jour du Tarif des douanes du Canada, même si l'on a beaucoup accompli dans ce domaine au cours des dernières années. Afin de rendre la chose réalisable sur une base juste et rationnelle, vous serez invités à élargir les cadres de la Commission du tarif et à autoriser celle-ci à siéger en deux groupes.

Vous serez également invités à reviser la définition, dans le Tarif des douanes, des marchandises d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada.

Mon Ministre des Finances a l'intention de vous présenter un budget supplémentaire avant le congé de Noël.

Vous serez invités à étudier des mesures qui viseront à accroître la participation des Canadiens à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du pays. Vous aurez à vous prononcer sur un texte législatif exigeant des organisations commerciales et ouvrières établies au Canada mais régies de l'extérieur la divulgation de certains renseignements.

On vous demandera de modifier la loi afin d'ajouter aux pouvoirs des compagnies d'assurance en matière de placement et à d'autres égards.

Il sera proposé des modifications à la loi sur les pensions, en vue notamment d'augmenter sensiblement les pensions que touchent les anciens combattants ou les personnes à leur charge.

Vous serez en outre priés d'examiner des moyens d'encourager la jeunesse du Canada à participer aux sports d'amateurs.

Vous serez de nouveau saisis d'un bill tendant à modifier la loi sur le service civil. Vous serez appelés à examiner un projet de loi tendant à reviser la loi sur l'immigration. On vous demandera aussi de reviser la loi sur les pénitenciers de manière à l'adapter aux principes de mes Ministres en matière de réforme correctionnelle. Il sera proposé des modifications au Code criminel en ce qui touche la peine capitale et le traitement des psychopathes sexuels criminels.

On estime souhaitable d'élargir la représentation au bureau de direction des Chemins de fer nationaux; par conséquent, une mesure législative sera présentée visant à augmenter le nombre des directeurs.

Il sera proposé des amendements à la loi sur la marine marchande.

D'autres mesures législatives et des modifications à un certain nombre d'autres lois vous seront également présentées. Plusieurs comités spéciaux seront remis sur pied.

#### *Membres de la Chambre des communes,*

Vous serez saisis des prévisions des dépenses requises pour le service public, ainsi que des versements autorisés par le Parlement. Ces montants comprendront une affectation pour le travail de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, qui a été établie récemment et qui a reçu

pour mandat de recommander que soient apportées à l'organisation et aux méthodes des ministères et des organismes de l'État, les améliorations qui, à son avis, peuvent le mieux servir l'efficacité, l'économie et le rendement dans les services officiels.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Daigne la divine Providence vous bénir et vous guider.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

La Séance du Sénat est reprise.

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération le mardi 22 novembre 1960.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénatrice Irvine—

Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.